

1^{er} juin au 30 juin 2020



CONCOURS

À FLEUR DE VILLE

BALCONS | JARDINS | À FLEUR DE TROTTOIR*



RENSEIGNEMENTS AU 02 47 21 69 17 OU SUR WWW.TOURS.FR

*personnes ayant fait partie des campagnes 2016, 2017, 2018



VILLE DE
TOURS

1^{er} juin au 30 juin 2020



CONCOURS

À FLEUR DE VILLE

BALCONS | JARDINS | À FLEUR DE TROTTOIR

Vous recevez tous les ans des compliments sur votre balcon, vos plates-bandes ou votre jardin, bref le jardinage est votre passion ! Participez au concours *À Fleur de Ville* qui récompense les habitants contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'embellissement de la ville.

De nombreux lots sont à gagner !

Vous y trouverez 3 catégories :

- 🌿 Balcons,
- 🌿 Jardins,
- 🌿 A Fleur de Trottoir : réservé aux personnes ayant fait partie des campagnes 2016, 2017 et 2018 (inscriptions exclusivement sur tours.fr)

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire avant le 30 juin en ligne sur tours.fr ou par le bulletin ci-dessous à envoyer à l'adresse suivante : :
Direction des Parcs et Jardins - Mairie de Tours - 1 à 3 rue des Minimes
37926 Tours Cedex 9



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ tél. : _____

Nature du fleurissement : balcon jardin

Avez-vous déjà participé au concours ? Oui Non

Veillez préciser l'étage et l'endroit exact de visibilité de votre fleurissement: _____

L'inscription entraîne l'acceptation du règlement (consultable sur tours.fr) et des décisions prises par le jury. Le candidat devra impérativement résider à Tours.

Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)

Vos informations font l'objet d'un traitement informatisé réservé à l'usage exclusif de la Ville de Tours. La Ville de Tours s'engage conformément à la nouvelle réglementation en vigueur à garantir la sécurité et la confidentialité de vos données personnelles et de ne pas utiliser vos données à d'autres fins que le concours A Fleur de Ville.

La durée de traitement est de 2 années.

Pour exercer votre droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données, veuillez contacter notre délégué à la protection des données donneespersonnelles@ville-tours.fr ou par courrier à : Délégué à la protection des données – Ville de Tours – Direction Générale – 1 à 3 rue des minimes – 37926 TOURS Cedex 9.